

- Mémoire Verbeeck Muriel

Objectifs

Le Mémoire démontre la maîtrise des acquis au fil de l'ensemble du cursus, et la capacité de leur mise en oeuvre pratique dans le cadre d'une recherche personnelle. Contenu et forme doivent se prêter à une communication scientifique et un échange avec des pairs (restaurateurs professionnels).

Contenu

Le travail *écrit* tiendra entre cinquante et 100 pages *rédigées* (compter environs 2000 signes par pages, caractère courant – Times, Arial, Helvetica corps 12, hors illustrations et annexes).

Le Mémoire comprendra: *l'exposé de la problématique ; une définition des concepts ; un état de la question ; le cas échéant, une approche historique ; la détermination des analyses nécessaires; la description des modes opératoires ; la mise au point des protocoles de tests ; les données pratiques; l'analyse des données; une conclusion ; des références, notes et une bibliographie extensive.*

La présentation orale sera sous forme de PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Travail personnel.

Suivi du professeur de "suivi du mémoire" et du promoteur. L'étudiant doit demander à l'enseignant de son choix d'être son promoteur dans le respect des dispositions prévues au règlement des études. Le promoteur est obligatoirement un enseignant de l'Ecole Supérieure des Arts peu importe son statut.

Bibliographie

voir syllabus de Bloc1+Webographie donné au cours.

Mode d'évaluation pratique

Méthodo du mémoire: Évaluation continue+ cotation des présentations intermédiaires et du PowerPoint.

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des études. Les modalités de dépôt sont également définies dans ce règlement.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours